

#Carmejane, lieu test en maraîchage biologique

Écrit par Bernard Falli

mardi 17 novembre 2015 13:18

la perpallaise 4/11/15

Imprimer



L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

La formation agricole continue s'ouvre au plus grand nombre à Carmejane dans le pays dignois.

Pour remédier à la difficulté de s'installer quand on n'a pas de lien familial avec le monde agricole, l'établissement public local de Carmejane (EPL) et la Région ont mis en place un dispositif innovant. Durant un à trois ans, on pourra en effet s'essayer au métier de maraîcher biologique diversifié sur un lieu test qui est mis à disposition avec tout le matériel nécessaire au démarrage de leur activité sauf semences et engrais mais les cultivateurs en formation peuvent récolter et vendre leur production.

De même les bénéfices sont récupérés pour financer éventuellement une future installation. Des stagiaires la plupart sous contrat CAPE (Contrat d'appui au projet d'entreprise), ce qui leur permet de percevoir les revenus sociaux auxquels ils avaient droit (allocation d'aide au retour à l'emploi, RSA...).

Accompagnement matériel et social

Le terrain d'accueil propose une surface de 1,5 ha : 8000 mètres carrés de plein champ et 960 mètres carrés de tunnels froids équipés en irrigation. Le reste est en infrastructures agro-écologiques (haie composite plantée en 2014 par des élèves/apprentis/stagiaires et superbe allée de vieux chênes corridor de chauve-souris), en verger paysan (en partenariat avec la maison de la biodiversité du parc du Luberon) et en parcelle pédagogique. Un tracteur de 40 chevaux, une sous-soleuse, une fraise, un vibroculteur, une bineuse, un broyeur, une houe maraîchère manuelle, une planteuse, un semoir manuel, un motoculteur avec accessoires, une motobineuse, un pulvérisateur, des chariots de récolte et autres outils indispensables, subventionnés en grande partie par le programme Leader, sont également mis à disposition des « jeunes entrepreneurs » qui sont, de surcroît, accompagnés dans leur démarche par la coopérative d'activités et d'entrepreneurs Mosaïque créée par Pôles d'Initiatives Locales d'Economie Solidaire (PILES). Mosaïque propose un cadre économique, juridique et social pour tester et démarrer son activité entrepreneuriale.

Les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement qui leur permet de mûrir et définir les contours de leurs projets. Quand l'entrepreneur est prêt à démarrer son activité, il signe un contrat de travail avec la coopérative et devient associé-salarié. La coopérative assure la gestion et l'administration de son activité (paiement des cotisations, gestion de la TVA, versement du salaire, etc.). Installée sur les lieux depuis le mois de mars, Marie-Laurence Chureau est la première à bénéficier de ce dispositif.

Cette ancienne élève de la formation BPREA « maraîchage bio » de Carmejane, qui a travaillé chez une maraîchère bio, a choisi de démarrer sur 5000 mètres carrés et un tunnel de 480 mètres carrés pour la première année et de garder un travail à temps partiel chez un agriculteur. La surface restante sera proposée à un autre jeune entrepreneur.

Pour le CFPPA de Carmejane, l'initiative a également un incontestable intérêt pédagogique. « Cela permet aux stagiaires/apprentis en formation BPREA maraîchage d'avoir sous leurs yeux quelqu'un qui fait ce qu'ils veulent faire » commente la directrice du CFPPA Laurence Isnard-Aubert.